

PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT VAE DE 24H

CHANGEEO Conseil a pour vocation l'accompagnement des transitions professionnelles

Cabinet à taille humaine, implanté à Montpellier, proche de nos clients, nous prenons en compte la dimension affective et professionnelle du changement de carrière. Nous proposons un cadre de travail bienveillant et chaleureux pour que nos clients se sentent à l'aise et dans les meilleures conditions pour amorcer leur réflexion professionnelle.

Nous proposons un premier entretien gratuit et sans engagement dans nos locaux ou par téléphone pour étudier votre projet de VAE

La VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) est un droit individuel inscrit à la fois dans le Code du travail et dans le Code de l'éducation. Elle permet d'obtenir, en totalité ou en partie une certification professionnelle (Loi n° 2014-288 du 5 mars 2014) :

"Toute personne engagée dans la vie active est en droit de faire valider les acquis de son expérience, notamment professionnelle, en vue de l'acquisition d'un diplôme, d'un titre à finalité professionnelle ou d'un certificat de qualification inscrit au répertoire national des certificats professionnels."

OBJECTIFS de la VAE :

L'action d'accompagnement à la VAE a pour objectif la détermination de la certification la plus pertinente en regard de l'expérience du bénéficiaire concerné, puis, en tenant compte des caractéristiques et des motivations de celui-ci, la mise en œuvre de toutes mesures permettant d'accéder à la présentation de cette expérience devant le certificateur le plus adapté. Le but étant d'accompagner à la rédaction du Livret 2 et préparer l'oral face au jury.

Le prestataire ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable des décisions des jurys qui restent souverains.

Méthodologie en 5 étapes – Durée : 24 h

ETAPE 1 : PRESENTATION DU LIVRET 2 : 4 h

Explication du Livret 2 et du référentiel :

Déroulement :

- Présenter les différentes parties du livret 2 à partir d'un modèle
- Présenter le contenu du référentiel du diplôme sélectionné
- Repérer les diverses activités en tenant compte des compétences du candidat

ETAPE 2 : AIDE A LA REDACTION DES FICHES STRUCTURE ET POSTE OCCUPE : 4h

Déroulement :

- Identifier la structure et le poste occupé à décrire dans le Livret 2
- Conseils rédactionnels pour écrire les fiches
- Aide à la rédaction des fiches

Ressources Pédagogiques :

Fiche S,E, A du Livret 2 vierge
Atelier individuel d'explicitation de l'expérience

ETAPE 3 : AIDE A LA REDACTION DES ACTIVITES : 8h (2 séances de 4h)

Déroulement :

- Sélectionner et proposer un choix d'activités présentes dans le référentiel en lien avec les compétences du candidat
- Expliciter les compétences lors d'un atelier individuel
- Discussion commune et stratégique sur le choix final des activités à retenir
- Aide à la rédaction des activités

Ressources Pédagogiques :

Référentiel d'activité du diplôme
Livret 2 vierge
Fiche Activité du Livret 2 vierge
Modèle Portfolio de Compétences
Atelier d'explicitation de l'expérience

ETAPE 4 : Relecture et Correction du Livret 2 finalisé : 4 h

Déroulement :

- Relecture et proposition de corrections
- Débriefing et explications des corrections et du choix de la présentation finale et des annexes

Ressources Pédagogiques :

Guide méthodologique de présentation du Livret 2
Modèle Livret 2

ETAPE 5 : PREPARATION A L'ORAL FACE AU JURY : 4 h

Déroulement :

- Remise du guide de l'oral VAE
- Préparation de la présentation du candidat et des questions du jury
- Mise en situation (jeu de rôle)

Ressources Pédagogiques :

Guide méthodologique de l'oral VAE

BONUS : SUIVI POST JURY : 1 h offerte

En cas de validation partielle ou de non-validation, nous vous recevons pour étudier et vous accompagner dans la suite de votre parcours.

POURQUOI FAIRE UNE VAE ? :

La VAE permet de :

- Faire reconnaître vos compétences par l'obtention d'un diplôme.
- Sécuriser votre parcours.
- Évoluer professionnellement.
- Passer un concours ou s'inscrire à une formation nécessitant un certain niveau de qualification.

PREREQUIS de la VAE :

La démarche est ouverte à tous (quels que soient l'âge, la nationalité et le statut), **il suffit de justifier d'une expérience d'1 an minimum (ou 1 607 heures) :**

- **en rapport direct** avec le diplôme visé
- en continu ou en discontinu

- à temps plein ou à temps partiel

Vos activités peuvent être professionnelles et/ou extraprofessionnelles : bénévole, élu, volontaire...

- Vous devez disposer également du **document de recevabilité**, il s'obtient à la suite de la réunion d'information auprès du DAVA qui est seul décisionnaire de son attribution.
- Tous les détails des modalités de demande de recevabilité sont détaillés sur le site du gouvernement :

<http://www.vae.gouv.fr/espace-ressources/toute-la-reglementation/toute-la-reglementation-de-la-vae.html>

Modalités pédagogiques, durée et délais d'accès :

- Présentiel, mixte selon les besoins (100% de temps synchrone)
- Echanges de mail ou téléphoniques entre 2 entretiens physiques
- Durée : 24 heures
- Accompagnement individuel et personnalisé ou collectif sur demande

Délais d'accès entre votre demande et le début de la prestation :

- Financement CPF (Compte personnel de Formation): 11 jours. *Un reste à charge de 100 euros peut s'appliquer pour compléter le financement (sauf pour les demandeurs d'emploi, personne en situation de Handicap, RSA, abondement de l'employeur)*
- Financement AIF – France Travail : 21 jours
- Financement par votre OPCO : 1 mois
- Particuliers : 15 jours
- Personne ayant besoin d'un aménagement au titre d'une situation de handicap : 6 mois

Moyens techniques et outils :

- Bureau confidentiel pour les entretiens face à face, accès internet en WIFI
- Ordinateurs et Internet sont en accès dans nos bureaux sur demande

Parmi les outils :

- Fiches outils VAE.
- Référentiel des diplômes
- Trame et modèle de Livret 2
- Guide pratique VAE.
- Support Portfolio de Compétences
- Guide de l'oral de VAE.

Votre Contact VAE :

Référent pédagogique VAE : Mr Bertrand GRIMPERELLE

Contact : 06 50 15 25 35 ou 04 67 56 36 86 – changeoconseil@gmail.com

Spécialiste du secteur commercial, Bertrand GRIMPERELLE travaille pendant plus de 20 ans pour de grandes entreprises. Il choisit de s'orienter ensuite vers le développement du potentiel humain et l'accompagnement des transitions de carrière et crée CHANGEO CONSEIL en 2015.

Formé à l'accompagnement VAE par le DAVA, il accompagne les salariés et les demandeurs d'emploi dans leur VAE.

Méthodes mobilisées :

Le consultant accompagne le(a) candidat(e) dans l'analyse et la rédaction pour la valorisation de ses expériences professionnelles. Il utilise des techniques de questionnement et de nombreuses relectures.

Les stagiaires bénéficient d'outils méthodologiques et pédagogiques tels que des guides pratiques, une trame de Livret 2 pour évocation/distanciation, un support de préparation à l'entretien oral...

La pédagogie fait une large place à l'initiative du candidat et à son travail personnel, pour traduire en compétences l'expérience professionnelle acquise.

Modalités d'évaluation :

- Fiche de diagnostic préalable : entretien personnalisé afin de bien définir les besoins. Ceci afin d'évaluer vos chances de réussite au regard de votre parcours professionnel.
- Grille de suivi du bénéficiaire et évaluation continue de son travail
- Finalisation du livret 2.
- Validation totale, partielle, en blocs de compétences ou refus de validation devant un jury.
- Les équivalences, passerelles, suites de parcours et les débouchés sont consultables sur la fiche RNCP de la certification visée : <https://www.francecompetences.fr>

Pour consultation, voici les liens sur les fiches RNCP de nos principaux diplômes accompagnés en VAE :

BAC Métiers du Commerce : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/32208/>

BTS NDRC : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38368/>

BTS MCO : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38362/>

BTS Gestion de la PME : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38363/>

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

- L'accompagnement à la VAE est ouvert à tout public et toutes les situations de handicap seront prises en compte dans la limite des compétences, des moyens humains et matériels proposés dans le cadre de la formation dispensée.

- Si **CHANGEO CONSEIL** ne dispose pas des moyens matériels, techniques et humains pouvant répondre à la demande du (de la) bénéficiaire en situation de handicap, alors ce (tte) dernier(ère) sera orienté(e) soit vers notre consultante spécialisée sur le handicap, soit vers un organisme partenaire du réseau de **CHANGEO CONSEIL**.
- **MonParcoursHandicap.gouv.fr** : Mon Parcours Handicap m'informe de manière officielle et m'accompagne dans mon quotidien

Notre offre tarifaire :

Formule VAE	Durée	Format de l'accompagnement	Tarif TTC	Suivi à 6 mois gratuit	Financements
24 HEURES	24 heures => en présentiel	Individuel Pendant ou hors temps de travail	1 600 €	Oui => Face à face, téléphone ou mail	CPF/OPCO / France Travail/ Transition Pro Occitanie/A titre personnel

NOS RESULTATS :

Notre taux de réussite globale est de : 87%

Dont 100% sur le BTS NDRC (Négociation Digitalisation et Relation Client)

100% pour le Bac pro Commerce

100% pour le BTS GPME (Gestion de la Pme)

Taux de satisfaction globale : 93 % - 95% sur le critère "échanges avec le consultant"

Taux abandon : 9%

(Résultats basés sur les 101 accompagnements VAE du 01/01/2023 au 15/09/2024)